

Arrondissement de
RAMBOUILLET

Canton de CHEVREUSE

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
30/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Date d'affichage de convocation
30/06/2025

Le 9 juillet 2025,

Nombre de conseillers

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-présidence de Madame Frédérique DULAC.

En exercice : 17

Présents :

Présents : 11

Frédérique DULAC, Magali DOUSSE, Slimane MOALLA, Chrystèle GUILLARD, Arnaud BOUTIER, Yolande GROBON, Jean-Marie THEBAULT, Hayat LAKHYALI, Marc CONGARD, Muriel COINCE, Gasparine MIRABEL

Votants : 11

Excusés :

Bertrand HOUILLON, Brigitte BOUCHET, Anne DEUDON, Nathalie SENU, Claire CROIXMARIE, Evelyne COURTECUISSÉ

Date de la séance :

9 juillet 2025

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Objet :

Aide facultative n°24/2025

ACCEPTÉ à Madame ! , domiciliée à Magny-les-Hameaux :
une aide financière pour prendre en charge une facture d'un mois de loyer d'un montant de 596,50 €, ainsi qu'une aide pour le séjour enfance été 2025 (reste à charge de 80 €)

**Aide financière
Facture de loyer**

L'aide financière relative au loyer sera versée directement aux Résidences Yvelines-Essonne.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **22/07/2025**

Certifié exécutoire le : **22/07/2025**

Le Président du C.C.A.S



Accusé de réception en préfecture
678 267801080 CP2507E DONS250709A24-DE
Bertand HOUTEDON
Date de réception préfecture : 22/07/2025